

# BLOCS-PORTES DE COMMUNICATION



## 1V IMPOSTE - AME PLEINE MATERNELLE - HB

Référence Commerciale : 1V AP MAT

**MBS-1008**



SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	« A l'avancement » ou « Après coup » sur tout type de support		
HUISSERIE	Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58		
VANTAUX	Épaisseur 40 mm – Âme Agglo Cadre bois exotique Joint anti-pince-doigts Feuillure Porte/Imposte Fixation Imposte par Verrous <b>Masse surfacique du vantail seul</b> (sans équipements) : 30kg/m <sup>2</sup>	DOMAINE DIMENSIONNEL (Vantaux en mm)	Porte : Hauteur 1700 à 2490 Largeur : 650 à 1030  Imposte : Hauteur : 380 à 921 Largeur : 652 à 1032
FERRAGE	2 paumelles de 130 et 1 déportée Serrure un point rehaussée		<b>ATTENTION</b> Hauteur Hors-tout 3000mm Maxi
FINITIONS	Fibre : Brute ; Prépeinte ; FIBER / Stratifié : Lisse ; Rainuré / Placage		

**Nota :** En l'absence de textes normatifs et des diverses recommandations existantes, la hauteur de l'axe béquille et des bourrelets anti-pince-doigts doit être validée au préalable

**Fixation de l'imposte sur l'huissierie :**

- Equerre dans le fond de feuillure et rainure sur la traverse haute de l'imposte
- Remplacement des verrous par des lames

**Quincailleries :**

- Installation d'un joint d'étanchéité à l'air en feuillure d'huissierie
- Serrure un point axe à 120 mm
- Possibilité de paumelles de 130 inox
- Protection de la partie basse du vantail par panneaux PVC de hauteur maxi 900 ou 1200 mm
- Possibilité d'installer une imposte (Hauteur de 380 à 930mm)

**Regards vitrés NON FEU et NON ACOUSTIQUE :** ([MBO-027-1](#))

- Vitrage feuilleté 33-2 classé 1B1

**Nota :** Dans les crèches, garderies et écoles maternelles, les blocs-portes doivent être équipés d'un regard vitré ayant un clair de vue à moins de 500 mm du sol fini

VARIANTES ADMISES

(1) Ce bloc-porte et son oculus en vitrage feuilleté sont conformes aux recommandations techniques du ministère de l'Education Nationale concernant les constructions scolaires. Ce document impose l'usage de dispositifs anti-pince-doigts sur les blocs-portes et l'emploi d'un vitrage de sécurité.



PEFC/10-31-2004 (uniquement sur demande)

\* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)